

(N^o 111)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 6 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Charles-Auguste-Théophile Clément, lieutenant d'artillerie, professeur à l'école militaire.

(Voir le N^o 501, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Amiens (France), le 5 mars 1812. Après y avoir fait ses études au Collège Royal, il fut admis à l'École Polytechnique en 1830, et y est resté jusqu'à l'époque du licenciement des élèves. Il vint prendre service en Belgique en 1852, passa par les différents grades jusqu'à celui de lieutenant adjudant-major. Le 30 janvier 1840, il fut attaché à l'école militaire et fut nommé peu après professeur de Géographie descriptive.

Les autorités militaires et civiles lui ont donné les certificats les plus honorables et sa demande en Naturalisation ordinaire a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, par 42 suffrages contre 11.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.